

RCI Banque S.A.

RCI BANQUE ÉMET UNE OBLIGATION SUBORDONNÉE TIER 2 DE 750 M€ À 10,25 ANS

Le 25 juin 2024, RCI Banque a émis une nouvelle obligation subordonnée Tier 2 de 750 millions d'euros, arrivant à échéance le 9 octobre 2034 et remboursable par anticipation dans la période de trois mois précédant le 9 octobre 2029 (soit 5,25 ans). L'obligation porte un coupon de 5.5% jusqu'au 9 octobre 2029, qui sera réajusté sur la base du taux swap à 5 ans + 275 points de base pour les cinq dernières années si elle n'est pas remboursée.

La transaction a été réalisée après une demi-journée de roadshow virtuel, qui a permis à RCI Banque de s'entretenir directement avec plus de 40 investisseurs.

Cette émission prolonge le profil de maturité de la dette subordonnée existante et s'inscrit dans le cadre d'une stratégie dynamique de gestion du capital visant à maintenir une structure de capital solide et des marges de sécurité robustes par rapport aux exigences de fonds propres.

Cette transaction a été bien accueillie par la communauté financière et a attiré un livre d'ordres final de près de 2 milliards d'euros, provenant d'environ 160 investisseurs.

Le succès de cette transaction démontre la capacité de RCI Banque à accéder aux marchés sous différents formats.